



# PressMob

## Édition écrite

Vol. 6, No 2

[www.groupmobilisation.com](http://www.groupmobilisation.com)

23 Janvier 2025

## NON AU PROJET DE LOI 69 SUR L'ÉNERGIE !!



### « Ils vendent le vent pour tuer Hydro-Québec ! » Discours de Jacques Benoit, GMob.

Des représentant.e.s de l'ACEF du Nord de Montréal, d'Attac-Québec, de GroupMobilisation, du Regroupement vigilance énergie Québec, du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et leurs alli.e.s ont organisé un [rassemblement le jeudi 16 janvier devant l'hôtel Bonaventure](#) à Montréal où se tenait le dîner de la Chambre de Commerce du Montréal métropolitain.

Au menu : conférence de la super-ministre Économie, Innovation et Énergie, Christine Fréchette.

Aujourd'hui, nous sommes devant la conférence de la super-ministre Fréchette qui défend le projet de loi 69 par lequel des droits liés à la production électrique sur le territoire du Québec vont être cédés à des compagnies privées.

Pourtant, lors des dernières élections, le gouvernement de la CAQ n'a jamais reçu le mandat de céder ou de privatiser partiellement ou totalement la production et la

distribution de notre énergie électrique. Cette électricité, c'est l'héritage de René Lévesque qui a nationalisé via Hydro-Québec sa production et sa distribution. Nous sommes 9 millions d'actionnaires québécois de cette électricité, et elle doit demeurer notre propriété.

En agissant à l'encontre de ce consensus, le gouvernement Legault procède à la dépossession de notre bien commun national au profit d'intérêts privés.

Dans le contexte d'une crise climatique planétaire aux effets dévastateurs, où l'avenir de nos enfants se joue maintenant, où il faut décarboner de toute urgence les énergies que nous utilisons dans une perspective de réduction, le gouvernement Legault, lui, met plutôt notre électricité au service du développement économique et des profits privés.

Les scientifiques nous avertissent [du danger d'extinction d'espèces animales et végétales](#) et d'une grave crise mondiale de la biodiversité, mais le gouvernement Legault, lui, favorise l'exploitation abusive de territoires riches en biodiversité. Il utilise même le ministre de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques, Benoit Charrette, pour modifier [les règlements permettant la tenue d'un BAPE au profit de compagnies privées](#). Il permet [que des normes environnementales visant la protection de la Santé ne soient pas respectées](#) pour mieux favoriser des corporations privées.

La ministre Fréchette et son gouvernement agissent comme facilitateurs pour les affaires. Ils copinent dans des dîners de Chambre de commerce pis des rencontres non déclarées de lobbyisme pour modifier des lois sur mesure pour leurs projets cachés. Ils vendent le vent pour tuer Hydro-Québec, ils privatisent l'électricité, ils privatisent l'environnement, ils privatisent la Santé !

Ils privatisent, ils dérèglementent, ils sous-traitent, ils méprisent tout avis contraire, pis ils demandent [qu'on change d'attitude](#) face à leur volonté de richesse plus grande qu'en Ontario.

Ils nous accusent d'être contre tout. On n'est pas contre tout, on est pour : pour ne laisser personne derrière, pour la solidarité, pour la biodiversité nécessaire, pour le vivant, pour l'avenir de nos enfants, on est pour, pour, pour !...

C'est eux qui sont contre: contre nos droits, contre notre santé, contre la biodiversité, contre le vivant, contre l'avenir, contre, contre, contre !... Ils sont POUR une seule affaire : leurs profits immédiats ! Pis pour ça, ils accaparent notre bien commun, détruisent notre environnement et chapardent nos droits. Ça suffit !

L'électricité, qu'elle soit hydraulique, éolienne ou solaire nous appartient à nous, et on en a besoin pour décarboner parce que l'avenir du climat se joue maintenant.

Alors leur privatisation, c'est pas pour nous, on n'est pas fou ! (2

Solidarité !

---

*« Quatre jours après sa nomination, la nouvelle ministre titulaire de l'Énergie a dû passer deux longues semaines en commission parlementaire pour y discuter du projet de loi 69 visant la réforme de la gouvernance des ressources énergétiques du Québec.*

**« J'étais en mode apprentissage et je suis contente de l'avoir fait. Ça m'a permis de rencontrer tous les acteurs du secteur de l'énergie, sur le même lieu, ce qui m'aurait pris des semaines autrement. Ça été une belle immersion », dit la ministre. »**

[Une superministre optimiste malgré le facteur Trump,](#)  
La Presse, 7 janvier 2025.

À la lueur de cette déclaration de la ministre Fréchette, il devient intéressant de revoir la liste des participants à la Commission parlementaire sur le projet de loi (PL) 69. Cette Commission s'est faite sur invitations. Plusieurs groupes ou intervenant.e.s ont vu leur demande de participation refusée, comme Greenpeace, ou Martine Ouellet, ingénieure-cadre pour Hydro-Québec et ex-ministre des Ressources naturelles. La consultation a eu lieu du 10 au 19 septembre

sur 2 semaines, à raison de 3 jours/semaine, avec 40 présentations officielles, dont 2 présentations qui étaient inscrites ont été par la suite retirées.

En faisant une recherche sur les différentes organisations pour connaître leur mission et savoir qui siège à leur C.A., on peut les regrouper en catégories selon leurs intérêts.

**(11) Défenseurs du bien commun:**

- Option consommateurs ; Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec ; Fondation Rivières ; Front commun pour la transition énergétique ; Union des consommateurs ; Centrale des syndicats du Québec ; Regroupement des organismes environnementaux en énergie ; Association de coopérative d'économie familiale du Nord de Montréal ; Jean-François Blain ; Nature Québec ; Union des producteurs agricoles.

**(1) « Allié possible »:**

- Institut de l'énergie Trottier - Polytechnique Montréal.

**(6) Intérêts « conflictuels » (+ impliqués dans des projets éoliens, ou dont le financement vient d'Intérêts privés):**

- Association des redistributeurs d'électricité du Québec ; Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador ; Union des municipalités du Québec ; Fédération québécoise des municipalités ; Énergie Solaire Québec ; Chaire de gestion du secteur de l'énergie - HEC Montréal (financée par Boralex, Enbridge, Énergir, Valero, Hydro-Québec, etc.).

**(22) Intérêts privés:**

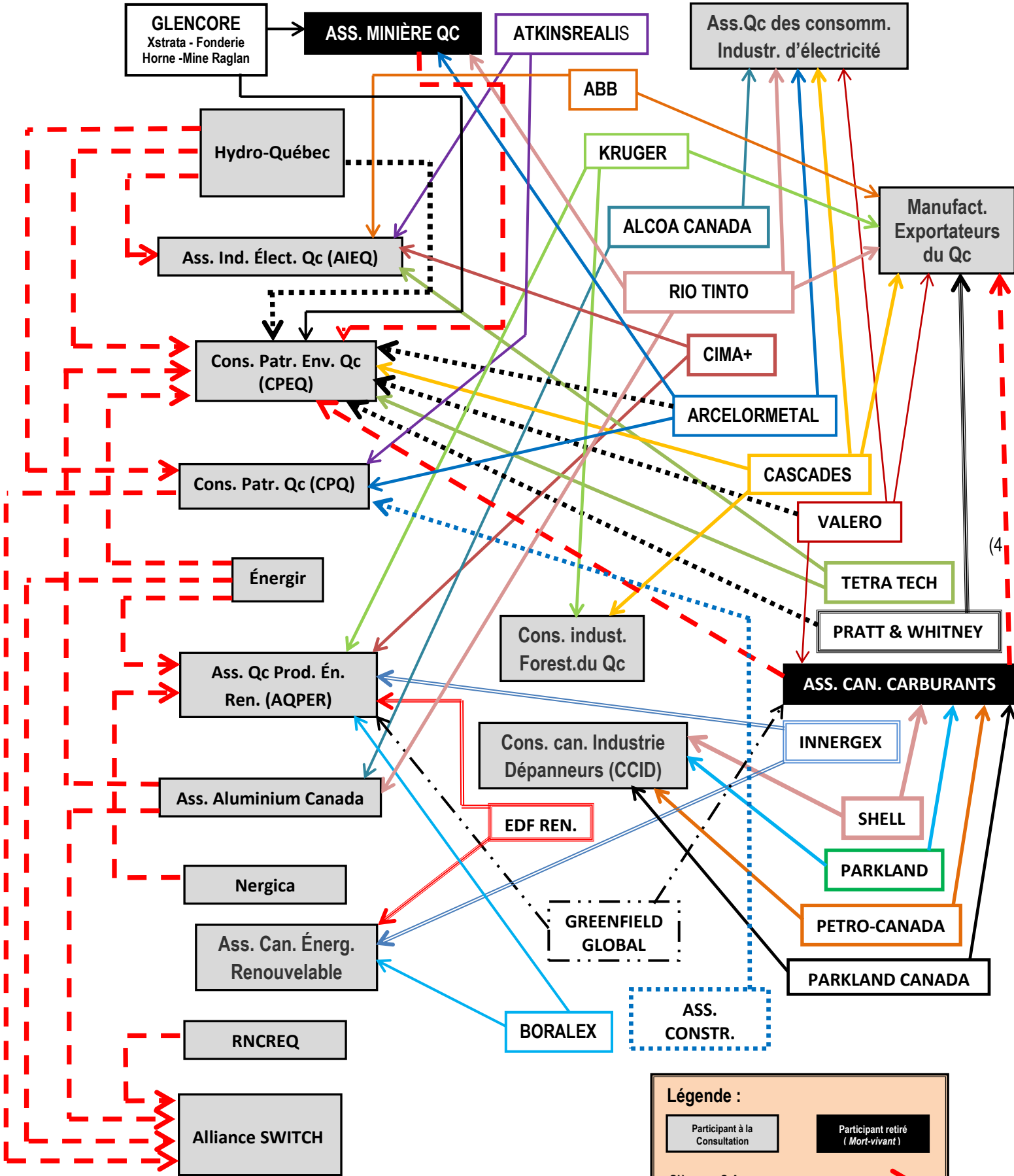
- **(5) Intérêts clairs, mais avec gouvernances (membres de C.A.) non rattachables à des sociétés précises:**
  - Fédération canadienne de l'entreprise indépendante; Fédération des chambres de commerce du Québec; Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec ; Association des distributeurs d'énergie du Québec ; Association nucléaire canadienne.
- **(17) Intérêts clairs ET dont les gouvernances sont interreliées de diverses façons:**
  - Hydro-Québec ; Énergir ; Association québécoise de la production d'énergie renouvelable ; Association de l'aluminium du Canada ; Nergica ; Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité ; Association de l'industrie électrique du Québec ; Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec ; Manufacturiers et Exportateurs du Québec ; Conseil Patronal de l'Environnement du Québec ; Conseil de l'industrie forestière du Québec ; Alliance SWITCH ; Conseil du patronat du Québec ; Association canadienne de l'énergie renouvelable ; Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs.
  - **2 désinscrits:** Association minière du Québec ; Association canadienne des carburants.

(3

Mais surtout : la recherche démontre que des liens unissent les 17 de la dernière catégorie. Dans l'organigramme qui suit, on peut suivre les flèches de différentes formes et couleurs pour apprendre qui siège à quel C.A. et par conséquent, qui peut influencer qui. Les deux *désinscrits* ont été conservés dans l'organigramme en rectangles noirs et surnommés *morts-vivants*, parce qu'ils ont beau ne pas avoir témoigné à la Commission, ils y étaient quand même à travers les C.A. où ils siègent.

Tous ces intérêts privés, qui sont une minorité dans la population, ont pourtant été majoritaires dans cette Commission parlementaire qui visait à les aider à nous déposséder et à ce qu'ils accaparent notre bien public, l'Énergie, au moment où nous en avons le plus besoin pour décarboner notre société et réduire nos émissions de GES.

# LA PIEUVRE D'INFLUENCE - Commission parlementaire sur le PL 69



## QUI SIÈGE OÙ ET INFLUENCE QUI?...

**Légende :**

- Participant à la Consultation
- Participant retiré (Mort-vivant)
- Siège au C.A. (diverses couleurs/formes)
- Grand partenaire